

L'INTÉGRATION DE L'IA DANS LES ENSEIGNEMENTS NÉCESSITE DES PRÉALABLES

L'IA "doit être perçue comme un outil complémentaire à l'enseignant et non comme un substitut", a déclaré la secrétaire générale du ministère de l'Education nationale.

L'intégration de l'intelligence artificielle dans les enseignements apprentissages doit aller avec la production de données reflétant les contextes des pays africains, ont soutenu des experts.

Ils participaient, mardi à Dakar, à la session de clôture d'un séminaire régional pour l'Afrique francophone et lusophone portant sur les compétences numériques et en IA pour les enseignants et les élèves. L'intégration de l'intelligence artificielle dans les enseignements nécessite également des infrastructures adéquates et des "stratégies inclusives" pour qu'aucun élève ne soit laissé en rade. L'intelligence artificielle est désormais "présente dans t

ous les sujets relatifs à l'éducation, mais la question c'est de savoir comment l'intégrer dans les enseignements et avec quelles limites", a souligné la directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), Mona Laroussi.

L'IA "s'appuie sur des données existantes sur Internet alors que nos données ne sont pas sur Internet. Si on veut que l'intelligence artificielle réponde un tant soit peu à notre contexte, il faut que notre présence soit plus importante, il faut que notre culture soit sur Internet pour que l'IA nous représente", a dit la directrice de l'IFEFF.

<https://www.senepus.com/education/lintegration-de-lia-dans-les-enseignements-necessite-des>



LA COURSE AU RECTORAT DE L'UCAD EST LANCÉE



Le ministère de l'Enseignement supérieur vient de lancer l'appel à candidatures pour le poste, avec une date limite fixée au 29 novembre. Les candidats devront être professeurs titulaires des Universités et inscrits sur la liste d'aptitude du CAMES

L'appel à candidatures pour le poste de recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est lancé. L'annonce est du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. « En application des décrets n°2021-846 du 24 juin 2021 relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les universités publiques et n°2021- 1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, il est lancé un appel à candidatures en vue de la nomination du Recteur de l'UCAD », informe un communiqué dont nous avons reçu copie hier, mardi 29 octobre.

Selon le document, la date limite de dépôts des dossiers de candidatures est fixée au vendredi 29 novembre 2024 à 17 heures. « Le candidat au poste de Recteur doit être de nationalité sénégalaise; un professeur titulaire des Universités, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire du CAMES; doté de capacités managériales et avoir une expérience de gestion et d'administration d'établissements de formation », précise le communiqué.

Pour rappel, Aminata Niang Diène, professeur titulaire et vice-recteur de l'UCAD, a été nommée Recteur par intérim le 10 septembre dernier, en Conseil des ministres.

L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL CHERCHE DES REPÈRES



Les pensionnaires de l'Université virtuelle du Sénégal devenue Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK) font face à moult problèmes dont la question récurrente de la connectivité.

Les pensionnaires de l'Université virtuelle du Sénégal (Uvs) devenue Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK) font face à moult problèmes dont la question récurrente de la connectivité. Plus de dix ans après sa création, l'Uvs tente de trouver ses repères face aux dysfonctionnements quoique les nouvelles autorités s'activent à en limiter les gaps.

Créée le 23 septembre 2013 par décret présidentiel n° 2013-1294 pour promouvoir les technologies de l'information et de la communication (Tic) au service du développement de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, l'institution voit cette mission aujourd'hui hypothéquée par un problème technique réel : l'insuffisance de connexion à internet. Les étudiants sont restés trois mois sans connexion et n'ont pas pu continuer leurs activités pédagogiques.

Une situation qui était à l'origine de la grève illimitée qu'ils ont déclenchée avant de lever le mot d'ordre suite à la rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et la Sonatel, ce qui a permis de trouver un terrain d'entente. L'Unchk qui fut la première université publique numérique d'Afrique de l'Ouest avec plus de 70 mille étudiants, occupe la deuxième place derrière l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) en termes d'effectifs.

OUVERTURE DU CAMPUS DE DAKAR POUR FORMER 600 JEUNES AUX METIERS DE L'AVIATION CIVILE



Le ministre des Infrastructures et des transports terrestres et aériens, Malick Ndiaye a présidé la cérémonie d'ouverture officielle du Campus de Dakar, institué par l'Académie internationale des métiers de l'aviation civile

Le ministre des Infrastructures et des transports terrestres et aériens, Malick Ndiaye a présidé hier, lundi, en présence du Directeur général de l'AIBD, Mamadou Abiboulaye Dieye, la cérémonie d'ouverture officielle du Campus de Dakar, institué par l'Académie internationale des métiers de l'aviation civile. D'une capacité de cent-cinquante (150) places, cette académie va former 600 jeunes sur les deux campus de Dakar et de Diass..

Le Campus de Dakar de l'Académie internationale des métiers de l'aviation civile a été inauguré hier, lundi. La cérémonie d'inauguration a été présidée par Malick Ndiaye, ministre des Infrastructures et des transports terrestres et aériens, en présence du Directeur général de l'AIBD, Mamadou Abiboulaye Dieye. D'une capacité de cent-cinquante (150) places, cette académie va contribuer chaque année à la formation de six-cent (600) jeunes sur les deux campus de Dakar et celui de Diass, qui sera la phase ultime de ce projet constituant un jalon important dans le cadre de l'ambition des autorités sénégalaises de faire du Sénégal le premier hub aérien de la sous-région.

Pour y arriver, la directrice du Campus de Dakar a rappelé l'enjeu de la formation qui « consiste même en un enjeu de sûreté et de sécurité conformément à la réglementation internationale. »

22ème concours d'agrégation du CAMES : Le Pr. Mohamed Cissé dit tout...



Ondontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale, les 14 et 15 novembre prochains à Conakry. Sur 19 pays membres, 13 présentent des candidats soit 366 postulants répartis en 34 sous-sections qui seront évalués par un jury composé de 173 membres.

La Guinée, hôte, sera le pays le plus représenté à cette évaluation avec 22 candidats dont 21 pour la faculté des sciences et techniques de santé de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry et 1 pour l'Institut des Sciences Vétérinaires de Dalaba. Pour parler de ce grand rendez-vous scientifique, Africaguinee.com est allé à la rencontre de Professeur Mohamed Cissé, enseignant-chercheur émérite, Doyen de la faculté des sciences et techniques de la santé, membre du comité d'organisation de 22ème concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale du CAMES.

Pr MOHAMED CISSÉ : Le CAMES a été créé en 1968 et la Guinée fait partie des pays fondateurs. Chaque année paire, il organise un concours d'agrégation pour les médecins, pharmaciens et odontostomatologie et les années impaires un concours pour les sciences juridiques politiques, économiques et gestions. Le 22ème concours d'agrégation va donc avoir lieu en Guinée

<https://www.africaguinee.com/enseignement-superieur-deploiement-dun-espace-numerique-de-travail-a-lisic-de-kountia/>

EN CÔTE D'IVOIRE, LE DÉCRET POUR DISSOUDRE LES ASSOCIATIONS SYNDICALES ÉTUDIANTES EST ADOPTÉ



Les associations syndicales d'élèves et d'étudiants n'auront plus leur place dans les établissements scolaires et universitaires de Côte d'Ivoire. Mercredi 30 octobre, le gouvernement a adopté un décret de dissolution de ces organisations.

Préserver l'ordre, la sécurité publique et garantir durablement le calme dans les espaces éducatifs » : telles sont les motivations affichées par le porte-parole du gouvernement de Côte d'Ivoire, Amadou Coulibaly, à l'issue du conseil des ministres. La décision intervient alors que la violence au sein des universités a récemment atteint un point critique, avec l'assassinat de deux membres de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci) entre août et septembre dernier. Ces drames ont conduit à l'arrestation de plusieurs dirigeants de cette organisation, souvent accusée de régner d'une main de fer dans certains établissements scolaires et universitaires.

L'action des autorités ne s'est pas arrêtée là. Une opération d'assainissement menée début octobre dans les cités universitaires a révélé en ces lieux un arsenal d'armes blanches utilisées pour « commettre des crimes et semer le désordre sur les campus, et même au-delà de la sphère universitaire ».

Si pour certains étudiants, cette décision est un soulagement et un espoir de retour au calme sur les campus, d'autres se disent préoccupés par les conséquences sur leur liberté d'expression. « Sans ces associations, qui portera nos revendications et défendra nos droits ? », s'interroge un étudiant

CRISE UNIVERSITAIRE AU MAROC



Alors que les manifestations des étudiants en médecine, pharmacie et médecine dentaire, durent depuis plus de dix mois, boycottant cours et examens, la contestation estudiantine se propage désormais à travers tous les campus du Maroc, alors que la frustration croissante dans les universités se transforme en une colère profonde et une menace de plus en plus réelle pour l'existence du régime du Makhzen.

Les retombées des débrayages dans les facultés de médecine et pharmacie ont créé un nouveau rebondissement extraordinaire dans le royaume, qui met en lumière l'étendue de fossé dangereux existant au Maroc entre les préoccupations des citoyens concernant leur vie et leur avenir et une élite makhzénienne corrompue et complètement déconnectée de la réalité du pays.

Cette prise de conscience auprès des jeunes marocains se manifeste par des actions de protestation dans toutes les universités, dont le boycott général des cours le mardi dernier 1 octobre, à l'appel de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM), en solidarité avec leurs collègues en médecine, qui ont subi depuis quelques jours répression et violence policières après avoir tenté de s'exprimer pacifiquement pour faire valoir leurs droits.

Ce mouvement dans les campus a cristallisé de nombreuses craintes au sein des autorités marocaines quand au risque que cela fragilise davantage le régime en place et alimente la colère et le mécontentement populaire.

Après avoir observé la politique de la sourde oreille depuis plusieurs mois, le gouvernement est désormais dans l'impossibilité d'ignorer cette contestation grandissante dans les campus.

EDI : LES ÉTABLISSEMENTS CANADIENS PROGRESSENT SANS OBJECTIFS CLAIRS



D'après un récent rapport du Conseil des académies canadiennes (CAC), les universités du pays progressent en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Il y a toutefois un bémol : l'EDI ne fait pas encore partie intégrante de la vie universitaire, et on manque de données fiables pour déterminer quelles stratégies fonctionnent – et pour qui.

Le rapport, intitulé Pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le système de recherche postsecondaire, révèle que les meilleures stratégies en la matière sont interreliées et complémentaires; aucune n'est particulièrement efficace par elle-même.

Pour assurer la survie et la pleine portée d'une initiative, il faut un leadership engagé, des figures fortes, des structures organisationnelles adaptées, une communication transparente, des mécanismes redditionnels et un accès généralisé aux ressources, affirme Wendy Rodgers, rectrice de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et présidente du panel de onze spécialistes à l'origine du rapport.

Le document de 232 pages comprend des chapitres dédiés aux pratiques probantes et efficaces pour intégrer l'EDI aux processus de recrutement et aux mesures de soutien visant le corps professoral, le personnel et la population étudiante, au développement institutionnel, au financement gouvernemental et au processus de recherche. Il comporte également un chapitre sur les facteurs généraux favorisant la mise en œuvre des initiatives d'EDI. rnt de déceler en quoi une initiative touche différemment les divers groupes